

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2020
Séance du 29 juillet 2020

N° 31

**Objet : Demande de subvention
auprès de l'Etat (DETR) et de
l'Agence de l'Eau RMC pour les
travaux de réhabilitation des
réseaux d'eau et
d'assainissement sur la
commune des Mées**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUI Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Étaient représentés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Étaient excusés :

BERTRAND Philippe
CHALVET Gilles
EYMARD Max
MAGAUD Nathalie
REYNAUD Patrice

REÇU EN PREFECTURE
le 31/07/2020

Application agréée F-legal.com

99_DE-004-200067437-20200729-31_29072020

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

Il est rappelé à l'assemblée la décision prise lors de la crise sanitaire, de conventionner avec la Commune des Mées à l'occasion de la programmation des travaux de voirie rendus nécessaires par la chute d'un des rochers des Pénitents, afin que l'agglomération délègue la maîtrise d'ouvrage des opérations de rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement à la Commune.

Cette décision était justifiée par le fait de permettre à la Commune de démarrer les travaux en septembre pour clore définitivement la page de ce sinistre avant l'hiver.

Si la Commune a ainsi obtenu mandat de l'agglomération pour la réalisation des travaux d'eau et d'assainissement, il est rappelé à l'assemblée que la prise en charge financière de ces travaux reste néanmoins à la charge exclusive des budgets d'eau et d'assainissement de l'agglomération.

Il vous est donc proposé :

- D'adopter le plan de financement d'opération ci-dessous pour la conduite de ces travaux :

Dépenses prévisionnelles		Financement	
Travaux de réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement		Etat DETR (30%) :	32 400.00 €
Eau potable	53 000.00 €	AE RMC (50%) :	54 000.00 €
Eaux usées	55 000.00 €	Fonds propres (20%) :	21 600.00 €
TOTAL HT:	108 000 .00€		108 000.00 €

- De veiller à la réalisation de cette opération selon les principes de la charte qualité nationale pour les réseaux d'assainissement et de veiller à la mention de ce point dans les pièces constitutives du dossier de consultation des entreprises.
- D'autoriser la Présidente à solliciter l'aide des partenaires financiers que sont l'Etat et l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération.
- D'autoriser la Présidente à signer de tous les documents nécessaires à l'exécution de ces demandes de financement vis-à-vis des institutions partenaires.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 31/07/2020

Application exécutée E-lesites.com

98_06-014-200067497-20200730-98_20072020